

Le réseau qui fait la fierté du Togo

La Fibre



N° 965 du 20 mai 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

Visa supprimé pour les Africains

Le Togo ouvre grand ses frontières au continent P.6



BOA -Togo met les "Championnes d'ici" à l'honneur pour la quatrième édition de Form'Entrepreneur P.5



Faure Gnassingbé plaide pour une Afrique unie

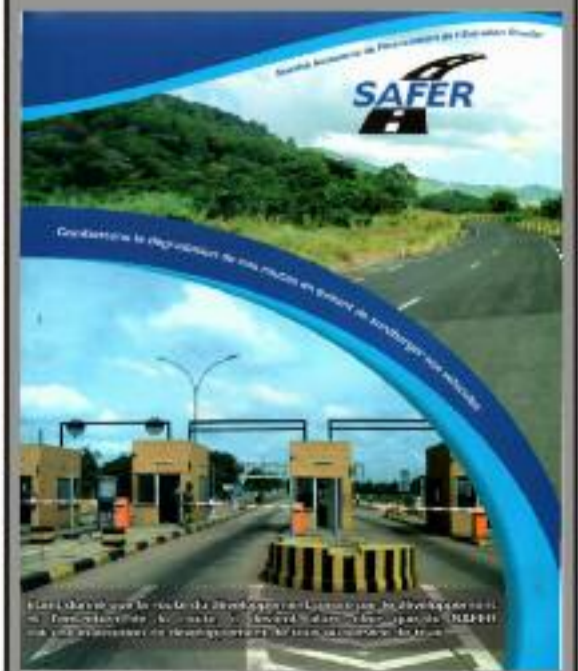
 P.3

● « Aucune économie africaine ne peut agir seule durablement » Dixit Faure Gnassingbé

Parlement de la CEDEAO P.2
La première session ordinaire 2026 s'achève sur des résolutions fortes contre le terrorisme et la xénophobie



Entretien routier au Togo
La SAFER face au défi du financement et de la modernisation P.6



Démarrage effectif du BACI **MAMA OMOROU SUR LE TERRAIN**

Le Ministre de l'Éducation Nationale, Mama Omorou a effectué le lundi 18 mai 2026, une tournée dans plusieurs établissements de la capitale Lomé, pour constater le démarrage effectif de l'examen du baccalauréat première partie (BACI). Le Lycée Kodjoviakopé, le Collège Protestant Lomé-Tokoin, le LETP Adidogomé et le Lycée Sanguéra sont les différents établissements sillonnés.

Selon Mama Omorou, le gouvernement a pris des dispositions nécessaires pour que l'examen du BACI se déroule dans de très bonnes conditions tout comme le déroulement de l'année scolaire. Il a également prodigué d'utiles conseils aux élèves, candidats à cet examen qui ouvre les portes de la terminale.

« Cette étape n'est que la restitution de ce que vous avez appris durant l'année scolaire. Cette année particulièrement nous attendons de vous, beaucoup plus de résultats, de travail, d'engagement. Produisez ce que vous savez faire. Toutes les dispositions ont été prises pour qu'aucun candidat ne soit lésé. Travaillez et donnez le meilleur de vous même », s'est-il adressé aux candidats.

Le Ministre de l'Éducation Nationale a également annoncé l'introduction cette année, de la notion d'excellence au sein du système éducatif.

« Cette année particulièrement avec le baccalauréat première partie, nous avons introduit la mention « excellent ». C'est à dire à partir de 18 de moyenne, vous avez cette mention. Cela doit vous amener à chercher l'excellence, à développer vos compétences pour obtenir des résultats excellents. Ce qui vous permettra d'obtenir des bourses d'études que ce soit sur le plan national ou international », a indiqué Mama Omorou.

A l'issue de la tournée, le ministre s'est réjoui du bon déroulement des différentes épreuves.

« Que ce soit dans les centres d'écrits du Grand-Lomé ou ceux de l'intérieur du pays, le constat est que tout se déroule normalement. Les rapports que nous avons eu jusqu'ici n'ont noté aucun incident particulier », a-t-il affirmé.

Selon les statistiques, au total 75 964 candidats dont 37 917 Garçons et 38 047 filles composent pour cette année.

AfiRachel

Parlement de la CEDEAO

LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE 2026 S'ACHÈVE SUR DES RÉOLUTIONS FORTES CONTRE LE TERRORISME ET LA XÉNOPHOBIE

La première session ordinaire 2026 du Parlement de la CEDEAO s'est achevée le samedi 16 Mai 2026 après deux semaines de travaux marqués par d'intenses délibérations sur les grands défis politiques, sécuritaires, sociaux et économiques de l'espace communautaire. Ouverte le 4 mai 2026, cette session a permis aux parlementaires ouest-africains d'examiner et d'adopter plusieurs actes communautaires ainsi que des rapports de commissions mixtes portant sur des questions jugées essentielles pour l'avenir de la sous-région.

Dans son discours de clôture, la présidente du Parlement de la CEDEAO, Hadja Mémounatou IBRAHIMA, a salué la qualité des échanges et l'engagement des députés communautaires durant cette session tenue dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires persistants. Elle a notamment souligné que les travaux ont porté sur l'adéquation des curricula aux exigences du développement socio-économique, la protection des enfants en situation de vulnérabilité et la lutte contre toutes les formes d'exploitation des enfants dans l'espace communautaire.

La plénière a également adopté des résolutions qualifiées de fortes et circonstanciées face aux attaques terroristes au Mali ainsi qu'aux violences xénophobes enregistrées en Afrique du Sud. Hadja Mémounatou IBRAHIMA s'est inclinée devant la mémoire de toutes les victimes du terrorisme et de l'extrémisme violent qui frappe la région. « Notre Parlement, fidèle à sa vocation et à ses responsabilités, ne saurait rester indifférent face aux tragédies qui éprouvent notre région. Je voudrais m'incliner devant la mémoire de toutes les victimes du terrorisme, de l'extrémisme violent et des crises qui continuent d'endeuiller notre sous-région. Que notre engagement quotidien soit un hommage à leur mémoire », a-t-elle laissé entendre.

Le Parlement communautaire a réaffirmé son refus de rester indifférent face aux tragédies qui frappent la région, tout en rendant hommage aux victimes du terrorisme, de l'extrémisme violent et des différentes crises qui continuent d'endeuiller l'Afrique de l'Ouest.

Au cours de cette session, les parlementaires ont examiné les rap-

ports -pays de dix délégations nationales, notamment celles de la Gambie, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Libéria, de la Sierra Leone, du Sénégal, de la Guinée, du Togo, du Nigeria et du Bénin. Ces présentations ont permis d'évaluer les avancées réalisées ainsi que les défis persistants dans les domaines politique, économique, social et sécuritaire au sein de la Communauté.

Les députés ont également suivi le rapport du président de la Commis-

lement occupé une place importante durant cette session. Une séance interactive avec le Forum sur l'Administration Fiscale Ouest-Africaine (WATAF) a permis d'aborder les questions liées à l'harmonisation fiscale, à la lutte contre les flux financiers illicites et à la gouvernance fiscale au service du développement durable. En collaboration avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, un atelier consacré à l'encadrement juridique de l'intelligence artificielle



sion de la CEDEAO sur l'état de mise en œuvre du programme de travail communautaire. À cette occasion, la présidente du Parlement a réitéré les remerciements de l'institution à Omar Alieu Touray pour la collaboration entre les deux institutions durant son mandat.

Parmi les temps forts de la session figure aussi l'examen des résultats des consultations régionales organisées dans le cadre des préparatifs du sommet spécial sur l'avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Ces consultations devraient déboucher sur un projet de pacte destiné à servir de base aux futurs engagements régionaux. Le Parlement a plaidé pour un renforcement de ses pouvoirs, du contrôle démocratique et de la participation citoyenne, tout en rappelant la mise en place d'une commission ad hoc chargée de réfléchir à l'élection des députés communautaires au suffrage universel direct.

La coopération avec les partenaires régionaux et internationaux a éga-

l'a aussi mis en avant la nécessité d'une régulation ambitieuse de cette technologie.

En clôturant les travaux, Hadja Mémounatou Ibrahim a exprimé sa gratitude aux autorités nigérianes, en particulier au président Bola Ahmed Tinubu, pour leur soutien constant au Parlement communautaire. Elle a également salué les contributions du président de la Chambre des représentants du Nigeria, Abbas Tajudeen, ainsi que du président de l'Assemblée nationale de la Gambie, Fbakary Tombong Jatta.

La présidente du Parlement de la CEDEAO a enfin insisté sur la nécessité de renforcer le dialogue, la solidarité et l'engagement collectif pour construire, conformément à la Vision 2050, une CEDEAO plus unie, plus pacifique et plus prospère.

El Hadj Bouraïma TCHABORE

BIASHARA AFRIKA

FAURE GNASSINGBÉ PLAIDE POUR UNE AFRIQUE UNIE

« AUCUNE ÉCONOMIE AFRICAINE NE PEUT AGIR SEULE DURABLEMENT » DIXIT FAURE GNASSINGBÉ

Le 18 mai 2026 s'est ouverte la troisième édition de Biashara Afrika, un rendez-vous continental majeur consacré au commerce et aux investissements intra-africains, dans un contexte marqué par l'accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Placée sous le thème « Stimuler la transformation économique de l'Afrique grâce à la ZLECAf », la rencontre prévue du 18 au 20 mai 2026, est co-organisée par le gouvernement togolais et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), cet événement continental réunit plus d'un millier de participants parmi lesquels des chefs d'entreprises, investisseurs, institutions financières, PME, jeunes entrepreneurs, décideurs publics et partenaires techniques venus d'Afrique et d'ailleurs.

À travers l'accueil de cette rencontre stratégique, le Togo s'affirme davantage comme une plateforme régionale de référence pour les investissements, le commerce et l'intégration économique. Après les précédentes éditions organisées en Afrique du Sud en 2023 puis au Rwanda en 2024, le choix porté sur Lomé est perçu comme une reconnaissance du leadership togolais en matière de réformes économiques, d'amélioration du climat des affaires et de promotion de l'intégration africaine.

avec l'ambition de bâtir un marché de plus de 1,3 milliard de consommateurs représentant un PIB combiné de plus de 3 400 milliards de dollars.

Procédant à l'ouverture officielle des travaux, le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a réaffirmé son engagement en faveur de l'intégration économique africaine et de la transformation structurelle des économies du continent. Devant plusieurs personnalités africaines, dont l'ancien président nigérien Issoufou Mahamadou, Champion de la ZLECAf, le chef du gouvernement togolais a insisté sur la nécessité de transformer les ambitions politiques africaines en résultats économiques tangibles.

« La première étape de la réussite de l'Afrique dépendra désormais de notre capacité proactive à transformer une ambition politique en réalité économique concrète », a déclaré le Président du Conseil, soulignant l'urgence de développer des infrastructures modernes, des chaînes de valeur régionales et un secteur privé africain capable de porter l'industrialisation du continent.

Face aux profondes mutations géopolitiques et économiques mondiales, le dirigeant togolais a présenté l'intégration africaine comme un impératif stratégique incontournable. « Dans ce nouvel environnement, aucune économie

estimant que la ZLECAf doit devenir un véritable projet de mobilité économique et d'opportunités pour les nouvelles générations africaines.

Dans cette dynamique, les autorités togolaises mettent en avant les nombreux atouts du pays qui ont motivé le choix de Lomé pour accueillir ce forum continental. Le Port autonome de Lomé, les investissements réalisés dans les infrastructures routières, logistiques et numériques ainsi que les réformes engagées dans la digitalisation des services publics et l'amélioration du climat des affaires renfor-

L'ancien président nigérien Issoufou Mahamadou a salué le choix du Togo pour abriter cette rencontre stratégique, estimant qu'il traduit la reconnaissance du leadership du Président du Conseil togolais en matière d'intégration africaine et de diplomatie régionale orientée vers la paix et la stabilité. De son côté, le Secrétaire général de la ZLECAf, Wamkele Mene, a rappelé que l'Afrique ne peut plus rester en marge de l'économie mondiale et doit impérativement bâtir des chaînes de valeur régionales afin de libérer le potentiel de son marché unique de



provisionnement stratégiques, de renforcer ses capacités industrielles et d'accroître son pouvoir de négociation dans l'économie mondiale. Le Président du Conseil a notam-

cent l'attractivité du Togo. Le rapport B-Ready 2025 de la Banque mondiale classe d'ailleurs le pays au premier rang en Afrique de l'Ouest en matière de

plus de 1,4 milliard de personnes. Pour conclure son intervention, Faure Gnassingbé a réaffirmé l'engagement du Togo en faveur de l'intégration continentale. « Le



L'événement intervient dans un contexte marqué par l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf, créée pour lever les obstacles qui freinent encore le commerce intra-africain. Selon les données rappelées au cours des travaux, les exportations intra-africaines ne représentaient que 15 % des exportations du continent en 2023, un niveau largement inférieur à celui observé en Europe ou en Asie. Signé le 21 mars 2018 à Kigali et entré en vigueur le 30 mai 2019, l'accord sur la ZLECAf regroupe aujourd'hui 49 États africains ayant ratifié le texte,

africaine ne dispose seule d'une taille critique suffisante pour défendre durablement ses intérêts. L'Afrique doit donc renforcer sa capacité collective de résilience. L'intégration régionale devient désormais une nécessité économique et géostratégique », a-t-il affirmé.

Pour Faure Essozimna Gnassingbé, la ZLECAf ne saurait être réduite à un simple accord commercial. Elle constitue également un instrument de souveraineté économique permettant à l'Afrique de produire davantage localement, de sécuriser ses ap-

ment plaidé pour l'émergence de grands champions économiques africains capables d'opérer à l'échelle régionale et continentale.

Le chef du gouvernement togolais a également insisté sur la nécessité d'une intégration africaine inclusive, tournée vers les jeunes et les femmes. « Je l'ai dit et je le répète, la population africaine est la plus jeune du monde. Cette jeunesse constitue notre force la plus importante. L'emploi devient donc central pour la stabilité économique, sociale et politique de notre continent », a-t-il souligné,

réformes du climat des affaires. Au-delà des conférences de haut niveau et des panels thématiques, Biashara Afrika se veut une plateforme concrète de création d'opportunités. Les rencontres B2B, les espaces d'exposition et le « Village Togo » permettront aux entreprises africaines, notamment aux PME et PMI qui représentent plus de 80 % du tissu économique togolais, de nouer des partenariats, d'identifier de nouveaux marchés et de promouvoir leurs produits et services.

pays demeure résolument engagé dans cette ambition continentale grâce à sa position géographique, à ses infrastructures logistiques, à sa vocation de corridor régional et à son engagement constant en faveur de l'intégration africaine », a-t-il assuré, tout en formulant le vœu que cette édition de Biashara Afrika fasse émerger de nouveaux partenariats, de nouvelles solutions et de nouvelles dynamiques pour la prospérité du continent africain.

LM

Pacôme Adjourouvi à Paris

QUAND CERTAINS TRANSFORMENT UNE MISSION D'ÉTAT EN FICTION POLITIQUE

Pacôme Adjourouvi à Paris : quand certains transforment une mission d'État en fiction politique

Depuis quelques jours, certains activistes proches du mouvement M66 et leurs relais sur les réseaux sociaux s'emploient à construire un récit aussi sensationnaliste qu'in vraisemblable autour de la visite officielle du ministre togolais de la Justice, Pacôme Adjourouvi, en France. À les entendre, le déplacement du garde des Sceaux togolais à Paris n'aurait eu qu'un seul objectif : « traquer » quelques opposants et activistes réfugiés dans l'Hexagone. Une interprétation qui frise le ridicule tant elle ignore les véritables enjeux de sécurité et de coopération judiciaire qui préoccupent aujourd'hui les États.

En réalité, la rencontre entre Pacôme Adjourouvi et son homologue français Gérard Darmanin s'inscrit dans un cadre officiel de renforcement de la coopération entre le Togo et la France dans les domaines de la justice, de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Les échanges ont porté sur des questions majeures : entraide judiciaire, coopération pénale internationale, partage d'infor-

mations, modernisation du système judiciaire togolais et formation des magistrats. Des sujets sérieux, stratégiques et urgents dans un contexte régional marqué par la menace

frontaliers et contre les ingérences déstabilisatrices constitue aujourd'hui une priorité absolue pour Lomé. Voilà le véritable sens de cette mission ministérielle à Paris.



terroriste venue du Sahel. Le nord du Togo fait face depuis plusieurs années à des incursions et attaques de groupes armés terroristes. Dans cette bataille pour la sécurité nationale, les autorités togolaises multiplient les partenariats afin de renforcer les capacités de défense, de renseignement et de justice du pays. La lutte contre le financement des groupes terroristes, contre les réseaux criminels trans-

Dans le milieu gouvernemental, l'on nous renvoie à de simples questions pour comprendre qu'il n'en est rien de ce qui se raconte. « En quoi quelques individus réfugiés en France, qui passent l'essentiel de leur temps à alimenter polémiques et intoxications sur les réseaux sociaux, seraient-ils plus importants que la sécurité de plus de huit millions de Togolais ? Faut-il croire sérieusement qu'un ministre de la

Justice se déplacerait officiellement à Paris, rencontrerait son homologue français sous les projecteurs, uniquement pour évoquer le cas de quelques activistes numériques ? », se demande-t-on. Pour le gouvernement de simples questions de bon sens suffisent à démonter cette thèse. Certains commentaires relayés sur les réseaux sociaux donnent d'ailleurs l'impression que les autorités togolaises n'auraient « pas d'autres chats à fouetter », comme si les défis sécuritaires, judiciaires et diplomatiques du pays pouvaient être relégués au second plan au profit d'une prétendue chasse aux opposants. Une telle lecture révèle surtout le degré de fantasme politique entretenu par certains milieux qui cherchent continuellement à transformer chaque événement diplomatique en opération de communication victimaire.

Le plus étonnant reste peut-être la faiblesse du raisonnement développé par ces propagateurs de rumeurs. Car enfin, si un quelconque projet secret d'extradition devait réellement exister, pense-t-on sérieusement qu'il serait discuté de manière aussi ouverte, avec annonces officielles, photos protocolaires et communication publique entre deux ministres ? Réfléchir un peu permettrait pourtant d'éviter de sombrer dans des conclusions aussi simplistes.

« La rencontre entre Pacôme

Adjourouvi et Gérard Darmanin traduit plutôt le renforcement du partenariat stratégique entre Lomé et Paris, quelques semaines après la visite du ministre français des Affaires étrangères au Togo. Face à la montée des menaces sécuritaires dans la sous-région, plusieurs pays africains renforcent aujourd'hui leurs mécanismes de coopération judiciaire et sécuritaire avec leurs partenaires internationaux. Le Togo ne fait donc que s'inscrire dans cette dynamique de responsabilité étatique », a confié un membre du gouvernement

À vouloir constamment créer le buzz, certains activistes finissent par tourner en dérision des questions pourtant vitales pour la stabilité du pays. La sécurité nationale, la lutte contre le terrorisme et la modernisation de la justice méritent mieux que des spéculations de réseaux sociaux nourries par des interprétations approximatives et des procès d'intention.

Le temps, comme toujours, reste le meilleur juge. Ceux qui cherchent à manipuler l'opinion finiront eux aussi par être rattrapés par la réalité des faits. Pendant ce temps, les États continuent de travailler sur les véritables priorités qui sont de protéger les populations, renforcer les institutions et préserver la stabilité nationale dans un environnement régional de plus en plus complexe.

Lutte contre le terrorisme

LA CIMCT LANCE L'INITIATIVE "SOUTIEN" POUR APPUYER LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

La Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT) a lancé le mardi 12 mai 2026 à Lomé, l'initiative stratégique « Soutien », destinée à la fourniture d'équipements militaires aux forces de défense et de sécurité togolaises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la Coalition islamique visant à renforcer les capacités militaires des États membres et à soutenir leur préparation opérationnelle dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, à travers la fourniture d'équipements et de matériels militaires spécialisés, de technologies modernes, ainsi qu'un appui logistique intégré contribuant à améliorer l'effi-

cacité des opérations sur le terrain et à renforcer les capacités des forces dédiées à la lutte contre le terrorisme.

Elle vise également à mettre en place un cadre opérationnel intégré pour le développement des capacités de combat et à permettre aux parties concernées de bénéficier des meilleures pratiques et expertises militaires modernes, de manière à renforcer la capacité des États membres à faire face aux défis sécuritaires en constante évolution et à soutenir leurs efforts en matière de protection de la sécurité nationale et régionale.

Selon le ministre de la sécurité, Calixte Batossie Madjoulba, le terrorisme demeure l'un des défis les plus graves auxquels les États sont

confrontés. Il a ajouté que face à cette menace transnationale, aucune nation ne peut agir seule.

"C'est pourquoi le Togo privilégie une approche solidaire, concertée et multilatérale. L'adhésion de notre pays à la Coalition Islamique Militaire de Lutte contre le Terrorisme en 2022 s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Nous saluons la pertinence de son approche intégrée, fondée sur les dimensions sécuritaire, idéologique, médiatique et financière de la lutte contre le terrorisme. Sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, le Togo inscrit son action dans une vision globale articulée autour du triptyque : «



Protéger, Rassembler, Transformer ». La cérémonie de remise de matériel qui nous réunit ce jour traduit concrètement cette vision", a affirmé le ministre de la sécurité.

De son côté, le Secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme, le Général de division Mohamed bin Saeed Al-Moghidi, a souligné que la concrétisation de l'initiative « Soutien » reflète l'engagement de la Coalition islamique à renforcer les capacités militaires des États membres, à travers la fourniture d'un soutien qualitatif et

le développement de la préparation opérationnelle des forces dédiées à la lutte contre le terrorisme, de manière à suivre l'évolution des menaces et des méthodes des groupes terroristes, tout en contribuant à améliorer l'efficacité des réponses sur le terrain et à renforcer la sécurité et la stabilité aux niveaux régional et international.

Initiative de l'Arabie saoudite, la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT) a été formée en 2015.

LM



Vis l'instant Yas

YasApp

L'app tout-en-un qui simplifie ton quotidien !



Scanne, télécharge et utilise gratuitement la YasApp. Profite en plus d'1 Go de bonus offert !

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 18 AU 24 MAI 2026

PHARMACIE ABRAHAM Agoè Lohopé Kossigan 22 50 10 00	23 38 07 44	PHARMACIE MILLENAIRE Adidoadin, 05 BP 64 22 51 64 31
PHARMACIE ACTUELLE Route ségbé, sagbado, BP 3622 22 51 11 72	PHARMACIE DJIDJOLE 93 rue Pya BP 8539 22 25 65 12	PHARMACIE NOTRE DAME Rue Assiyéyé Hédzranawoé, BP 363 22 42 74 04
PHARMACIE ADIDOGOME Avenue du 30 Août, adidogomé, 04 BP 224 Lomé 04 22 25 54 85	PHARMACIE DU BOULEVARD Bd. Du 13 Janvier, dékon, BP 1073 22 21 65 49	PHARMACIE OSSAN Carrefour d'Avédji, BP 869 70 40 44 25
PHARMACIE AJP-ABOLAVE Djagblé sur la route d'Abolavé à 50 m de la CEET Djagblé 93506360	PHARMACIE DU CAMPUS Bd. De la Kara, adéwui, BP 20217 96 80 08 85	PHARMACIE PRINCIPALE Rte d'Aného Kpogan Yovo Kopé 90826767
PHARMACIE APOLLON Hétsiavi, avédji, 08 BP 80507 70 41 01 07	PHARMACIE DU PEUPLE PRES MARCHÉ NKAFU CERFER 22 26 84 22	PHARMACIE ROBERTSON 31 avenue François Mitterand, nyé- konakpoè, BP 81670 22 22 28 41
PHARMACIE ASSURANCE Adétikopé, Nationale N° 1, non loin du marché 93 08 76 76	PHARMACIE DU PORT Bd. Du mono, face SAKAWA, Ablogamé, BP 12999 22 27 61 88	PHARMACIE SAINT JOSEPH Rue Bretelle, Avenue de la RP, Bè Klikamé, BP 13000 22 25 74 65
PHARMACIE BA-AYETA Kégué Zoghédji, non loin de la station OANDO après le pont de Kégué 97726969	PHARMACIE EL-SALI Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokoe Ghomamé, à 50 m de la quaincaille- rue MACO 70 12 44 44	PHARMACIE SAINT MICHEL Près de la Brasserie BB, 05 BP 201 22 51 70 22
PHARMACIE BON PASTEUR 38, rue de la libération, BP 2266 91 43 44 84	PHARMACIE EL NOUR Alinka non loin du CMS Togblékopé 97799374	PHARMACIE SAINT PIERRE 88, boulevard du Haho, Hédzrana- woé Sagboville, BP 30717 22 26 19 73
PHARMACIE CLEMENCE Route de la Cour d'appel, entre la CEET et l'Ecole privée LA SOURCE 70 19 35 35	PHARMACIE EMMAUS Route de Mission-Tové, Agoè-Nyivé BP 20492 70 40 25 40	PHARMACIE SIKA DJAGBLE, Hiheatro à 200m du com- plexe scolaire la Persévérance, Rte Akakpoe - Gbamakopé 92620651
PHARMACIE CRISTAL BD. F. Boigny, face EPP Bè aklassou, 05 BP 216 22 20 90 91	PHARMACIE GANFAT Agoè Daliko près du Carf EDEM (Camp GP) 22 55 08 15	PHARMACIE SILOE Carrefour Atigangomé, Adidogomé A pédokoe, 07 BP 7189 90 80 26 39
PHARMACIE DE KODJOVIAKOPE 1112, avenue de duisburg, kodjovia- kopé, BP 3697 22 21 89 00	PHARMACIE LA PROSPERITE Bd. Eyadéma, Angle rue kokoté, BP 80272 Lomé 08 96 80 09 91	PHARMACIE TAKOE Rte d'Atakpamé, Face Terminal Sahel, Togblekopé, BP 8408 70 45 62 17
PHARMACIE DE L'EDEN Route d'Aného, face à la cité Baguida 70 42 13 98	PHARMACIE LA RUCHE Attiegou derrière la clôture de l'aéro- port voie menant au Grand Contour- nement, non loin de l'école les Savoirs 91541616	PHARMACIE TRIOMPHE Quartier Bokpokor, route contournement, 300m de carrefour Kpala 93258036
PHARMACIE DE LA LIBERATION 199 avenue de la libération, tokoin trésor, BP 12045 22 22 25 25	PHARMACIE LE PROGRES Akodésséwa Kponou (Zorro-bar), 06 BP 60986 22 35 86 55	PHARMACIE VIGUEUR 267, rue Agbalépédo, 05 BP 02 22 51 63 30
PHARMACIE DE L'UNION Bd ; mafakassa Bè KPOTA BP 2735 22 27 71 64	PHARMACIE M'BA 13 BP 341 Lomé. Route de Kovié, 500 mètres après le marché de LEGBAS- SITO. 70 27 81 81	PHARMACIE WASTINE Adidogomé Logoté, à 400m du carre- four Logoté sur la route menant au quartier Lankouvi 92611700
PHARMACIE DE SEGBE Ségbé, quartier Zanvi,, près de l'EPP et du CEG Ségbé 92 59 49 35	PHARMACIE MADINA WUITI en face de la cité de la CNSS à côté de l'UTB Novissi 91 18 33 33	PHARMACIE YESHUA Agoè - Vakpossito vers l'école NDE, entre le CMS Mur et le CMS Mara- natha 98772153
PHARMACIE DENIS Agoè Kové, Carrefour KPOGLI 93 08 46 40	PHARMACIE MAWULOM Agoè-Nyivé quartier Athiémié Care- four Kponsé 99349797	PHARMACIE ZOPOMAHE Zopomahe, sur la route Zossimé - Zanguera à côté de la salle des té- moins de Jehovah 96283410
PHARMACIE DEO GRATIAS Rue de l'ocam, derrière siège Eco- bank, kotokoukondji, BP 1128 96 28 57 13	PHARMACIE MAWUNYO Route de Mission Tové, Non loin de la Station OANDO Agoè Sogbossito 98 23 38 30	

BOA -TOGO MET LES "CHAMPIONNES D'ICI" À L'HONNEUR POUR LA QUATRIÈME ÉDITION DE FORM'ENTREPRENEUR

La quatrième édition des rencontres « BOA Form'Entrepreneur » se tiendra le 22 mai prochain à l'hôtel Honomou, avec une ambition renouvelée qui est de célébrer et accompagner les entrepreneurs locaux qui participent activement à la transformation de l'économie togolaise. À travers cette nouvelle édition, Bank Of Africa-Togo(BOA-Togo) entend mettre en lumière ces « champions d'ici », figures de résilience, de discipline et d'innovation dont les parcours inspirent une nouvelle génération d'acteurs économiques.

Placée sous le signe de la valorisation des talents nationaux, cette édition 2026 s'annonce riche en innovations. Les organisateurs annoncent notamment une nouvelle dynamique dans le format de l'événement, avec un accent particulier sur les success stories locales et les initiatives entrepreneuriales à fort impact. L'objectif affiché est clair, offrir une vitrine aux entrepreneurs qui, malgré les défis, contribuent à dynamiser le tissu économique national.

Parmi les principales nouveautés annoncées figure



également une keynote spéciale consacrée à la structuration des entreprises et à la préparation au financement bancaire. Cette séquence permettra aux participants de mieux comprendre les exigences liées à l'accès au financement, notamment auprès de Bank Of Africa-Togo, et de renforcer leurs capacités en matière d'organisation et de gestion entrepreneuriale.

Les organisateurs promettent aussi une troisième innovation majeure, gardée encore secrète, qui sera dévoilée le jour de l'événement. Une annonce qui alimente déjà la curiosité autour de cette rencontre devenue, au fil des années, un rendez-vous incontournable de l'écosystème entrepreneurial togolais.

Comme lors de l'édition précédente, plusieurs distinctions honorifiques viendront récompenser des profils et initiatives remarquables, à en croire M. KHALID KEZIRE, Chief Digital Officer et Head of Marketing & Communication à Bank of Africa- Togo.

Les catégories annoncées incluent notamment les femmes d'exception, les entrepreneurs à impact, les initiatives innovantes, les leaders d'opinion ainsi qu'un prix « coup de cœur », très apprécié du public depuis son introduction l'an dernier.

L'événement se déroulera exclusivement sur invitation. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de Bank Of Africa-Togo via ses différentes plateformes numériques afin d'obtenir les modalités de participation.

Avec cette quatrième édition, BOA Form'Entrepreneur confirme sa volonté de soutenir l'entrepreneuriat local et de créer un cadre d'échanges propice à l'émergence de nouveaux modèles de réussite au Togo.

LM

**Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-nous
au
90 26 15 54**

**Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61**

**Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr**

Entretien routier au Togo

LA SAFER FACE AU DÉFI DU FINANCEMENT ET DE LA MODERNISATION

La SAFER place désormais le renforcement de son autonomie financière au cœur de ses priorités afin d'assurer une meilleure prise en charge de l'entretien routier et de poursuivre ses actions sociales à travers le pays. L'institution, déjà engagée dans de nombreux projets

communautaires dans les zones de péage, veut mobiliser davantage de ressources pour améliorer le taux de couverture des besoins en entretien des routes. L'objectif affiché est de garantir des travaux de qualité capables d'assurer la durabilité du réseau routier togolais. Face à l'augmentation du tra-

fic et à la pression exercée sur les infrastructures routières, la SAFER entend également améliorer le retour sur financement des travaux réalisés. Cette stratégie passe notamment par un contrôle accru des charges à l'essai des poids lourds, dont les surcharges provoquent une dégradation rapide des

chaussées. Parallèlement à cette mission technique, la SAFER poursuit ses investissements sociaux dans plusieurs communes avec des projets touchant l'éducation, l'eau potable, l'assainissement et les infrastructures communautaires. Des bâtiments scolaires, des forages, des centres culturels, des marchés et des équipements publics continuent d'être réalisés dans diverses localités du pays.

Les perspectives annoncées traduisent une ambition de

modernisation et de proximité avec les collectivités locales. Construction de nouvelles écoles, réhabilitation de bâtiments administratifs, aménagement de bibliothèques et réalisation de forages modernes figurent parmi les prochains projets prévus.

À travers cette double mission de préservation du réseau routier et de soutien au développement local, la SAFER cherche à consolider son rôle stratégique dans la politique nationale d'infrastructures et de cohésion territoriale.

Togo

CAP RENFORCÉ SUR LA SÉCURITÉ MARITIME AVEC L'ADOPTION DE DEUX LOIS MAJEURES CONTRE LA POLLUTION EN MER

Face à la multiplication des risques de pollution maritime et aux menaces croissantes liées au transport des hydrocarbures et des substances chimiques dangereuses, le Togo franchit un nouveau cap dans la protection de son espace maritime. Réunis le vendredi 15 mai 2026 lors de la deuxième séance plénière de la première session ordinaire de l'année, les députés de l'Assemblée nationale du Togo ont adopté à l'unanimité deux projets de loi majeurs destinés à renforcer la sécurité maritime et la protection du milieu marin.

Ces textes interviennent dans un contexte marqué par des risques accrus d'accidents en mer, pouvant entraîner des déversements d'hydrocarbures, la contamination des eaux marines, la destruction des ressources halieutiques et des



impacts économiques et environnementaux durables pour les États côtiers. Le Togo entend ainsi anticiper ces menaces en consolidant son dispositif juridique et opérationnel. Le premier projet de loi porte sur l'adhésion au Protocole de 2000 relatif à la préparation, à la lutte et à la coopération contre les événements de pollution par les substances nocives et potentiellement dangereuses

(OPRC-HNS 2000). Le second autorise l'adhésion à la convention internationale de 1992 portant création du Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL).

Présidés par le Prof. Komi Selom Klassou, les travaux se sont déroulés en présence du ministre délégué chargé de l'économie maritime Edem Kokou Tengué, qui a salué un tournant stratégique pour la gouvernance maritime du pays. Le premier texte vise notamment à mettre en place des mécanismes nationaux de préparation et de réponse aux pollutions marines, tout en renforçant la coopération interna-

tionale. Il impose également aux navires des obligations strictes, notamment l'élaboration de plans d'urgence et la notification immédiate de tout incident de pollution.

L'adhésion au FIPOL permet au Togo de bénéficier d'un mécanisme international d'indemnisation destiné à financer la réhabilitation des zones marines touchées, mais aussi à compenser les préjudices subis par les populations riveraines et les victimes directes ou indirectes des pollutions.

Pour le président du groupe parlementaire UNIR, Atcholi Aklesso, cette adoption s'inscrit dans la continuité de la vision portée par le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, dont l'action a permis de renforcer la gouvernance maritime et le cadre normatif national. Il a souligné la cohérence de ces textes avec les engagements internationaux du Togo et leur pertinence au regard des priorités nationales.

De son côté, le ministre Edem Kokou Tengué a insisté sur la portée stratégique de ces réformes articulées autour de trois objectifs : protéger les côtes, les pêcheurs et l'environnement

marin, renforcer la coopération régionale face aux pollutions et transformer la place portuaire togolaise en un hub conforme aux standards internationaux. Il a également assuré que ces conventions ne resteraient pas de simples engagements formels, mais seraient immédiatement suivies de mesures concrètes, notamment la mise à jour du plan national de lutte contre la pollution maritime et le renforcement des dispositifs d'intervention.

Pour le président de l'Assemblée nationale, ce vote constitue un acte de responsabilité et de solidarité internationale, inscrivant le Togo dans une dynamique de protection du patrimoine naturel mondial. Il a également rappelé la volonté des autorités de faire du pays un acteur central de la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest.

Avec l'adoption de ces deux textes, le Togo consolide ainsi son arsenal juridique, renforce sa capacité de prévention et affirme son ambition de mieux protéger son espace maritime tout en se positionnant comme un acteur régional incontournable de la gouvernance océanique.

Visa supprimé pour les Africains

LE TOGO OUVRE GRAND SES FRONTIÈRES AU CONTINENT

Le Togo franchit une nouvelle étape dans sa politique d'intégration africaine. Dans un communiqué rendu public hier lundi 18 mai 2026, le ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Batoissie Madjoulba, a annoncé la suppression du visa d'entrée sur le territoire togolais pour tous les ressortissants des États africains détenteurs d'un passeport national en cours de validité.

Décidée par le Président du Conseil, le même jour à l'occasion de la troisième édition de Biashara Afrika, cette mesure est entrée en vigueur immédiatement et marque une volonté affirmée des autorités togolaises de renforcer la libre circulation des personnes et des biens sur le continent. À

travers cette réforme, Lomé entend consolider son positionnement comme un hub régional de services, d'affaires, de culture et d'échanges humains au cœur de l'Afrique.

Le gouvernement togolais présente cette décision comme une traduction concrète de son engagement en faveur du panafricanisme, de la solidarité continentale et de l'intégration régionale. Elle s'inscrit également dans la dynamique actuelle de modernisation et d'ouverture impulsée par les plus hautes autorités du pays, dans un contexte où plusieurs États africains multiplient les initiatives visant à faciliter la mobilité intra-africaine.

L'exemption de visa accordée aux ressortissants africains est toutefois limitée à une

durée maximale de trente jours. Les autorités précisent que cette disposition ne dispense pas les voyageurs du respect des règles de sécurité, d'immigration et de santé publique en vigueur sur le territoire togolais.

Le ministère de la Sécurité rappelle notamment que l'enregistrement préalable sur la plateforme gouvernementale dédiée reste obligatoire. Les voyageurs devront effectuer leur déclaration de voyage sur le portail officiel voyage.gouv.tg au moins vingt-quatre heures avant leur arrivée afin d'obtenir un bordereau à présenter aux postes frontaliers. Cette formalité demeure exigée dans le cadre des contrôles administratifs et sécuritaires.



Le communiqué souligne également que cette mesure d'ouverture ne remet nullement en cause l'application des dispositions légales relatives à l'entrée irrégulière, au séjour illégal ou encore aux impératifs de sécurité nationale. Les administrations compétentes ont été instruites pour assurer l'application effective de cette réforme sur l'ensemble des points d'entrée terrestres, aé-

riens et maritimes du pays. À travers cette décision historique, le Togo renforce son image de pays engagé dans la promotion de l'intégration africaine et confirme son ambition de jouer un rôle moteur dans la construction d'un espace continental plus ouvert, plus connecté et davantage tourné vers la coopération entre les peuples africains.

La rédaction

Togo

UNE AVANCÉE HISTORIQUE POUR LA DIGNITÉ ET LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES AVEC LA RATIFICATION D'UN PROTOCOLE AFRICAIN MAJEUR

La protection et la promotion des droits des personnes handicapées franchissent une étape décisive au Togo avec l'adoption définitive, à l'unanimité, de la loi autorisant la ratification du protocole africain relatif aux droits des personnes handicapées. Le vote est intervenu lors de la deuxième séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2026, tenue le vendredi 15 mai 2026 à l'Assemblée nationale du Togo, sous la présidence du Prof. Komi Selom Klassou, en présence du mi-

nistre des relations avec le parlement et les Institutions Gilbert Bawara ainsi que de la ministre de l'Action sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme Martine Moni Sankaredja-Sinandja. Ce texte, déjà adopté en première lecture par la chambre basse le 31 décembre 2025, avait ensuite été transmis au Sénat, qui l'a examiné et adopté dans les mêmes termes le 19 mars 2026. Dans le cadre de la procédure de navette parlementaire, le Président du Sénat, Son Excellence Monsieur Barry Moussa Bar-

qué, a officiellement transmis le projet de loi à l'Assemblée nationale pour son adoption définitive.

Présentant les enjeux du protocole devant les députés, la ministre de l'Action sociale a souligné la portée d'un texte conçu à partir des réalités sociales, culturelles et économiques africaines, visant à apporter des réponses adaptées aux défis spécifiques des personnes handicapées sur le continent. Elle a rappelé que ce protocole vient renforcer les engagements internationaux déjà pris par le Togo, notam-



ment la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, ratifiée en 2011.

Selon elle, ce cadre juridique consacre les personnes handicapées comme « des sujets de droits à part entière » et garantit des droits fondamentaux dans des domaines essentiels tels que l'éducation inclusive, l'accès aux soins, l'emploi, la justice, ainsi que la protection contre les violences et les discriminations.

« Par ce vote historique, vous

réaffirmez avec force que la dignité humaine ne saurait souffrir d'aucune discrimination fondée sur le handicap », a-t-elle déclaré, saluant l'engagement du gouvernement à assurer une mise en œuvre effective du texte au bénéfice des populations concernées. Togo consolide ainsi sa position parmi les pays engagés en faveur d'une inclusion sociale plus forte et d'une protection accrue des droits humains.

La rédaction

Yas Novissi Renaissance

YAS TOGO RAPPROCHE ENCORE DAVANTAGE SES SERVICES DE SES CLIENTS À LOMÉ

Yas Togo, leader de la qualité d'expérience internet mobile au Togo et dans la zone UEMOA, a procédé le vendredi 15 mai 2026 à l'inauguration officielle de sa nouvelle agence Yas Novissi Renaissance, située sur l'avenue Akei à Lomé, dans la commune de Golfe 3. Cette ouverture marque une nouvelle étape dans la stratégie de proximité de l'opéra-

client, l'agence Yas Novissi Renaissance permet de réduire significativement les temps d'attente et d'assurer un traitement plus efficace des demandes. Une équipe de conseillers formés y est mobilisée afin d'accueillir et d'accompagner les clients selon les standards de qualité de l'entreprise.

Pour le Directeur général de Yas Togo, Pierre-Antoine Legagneur, cette nouvelle implantation traduit la volonté de l'opérateur de rester au plus près des populations. Il souligne que « la transparence guide chacune de nos actions » et que l'ouverture de cette agence illustre la détermination de l'entreprise à offrir un accès simple et efficace à ses services.

À travers l'expansion continue de son réseau d'agences, Yas Togo réaffirme son ambition de proposer des services innovants et accessibles, tout en consolidant une relation de confiance, de proximité et de transparence avec ses clients. Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, l'opérateur poursuit également sa dynamique de modernisation de ses infrastructures afin d'améliorer l'expérience utilisateur.

Filiale du groupe panafricain AXIAN Telecom, présent dans plusieurs pays africains, Yas Togo continue d'investir dans des solutions innovantes pour accompagner la transformation numérique et répondre aux nouveaux usages connectés des populations togolaises. L'ouverture de Yas Novissi Renaissance s'inscrit ainsi dans une vision stratégique de long terme, centrée sur la connectivité et les services numériques du quotidien.

La rédaction



teur, qui entend renforcer l'accessibilité de ses services et améliorer en continu l'expérience client sur l'ensemble du territoire.

Pensée comme un espace moderne, fonctionnel et accessible, cette nouvelle agence vise à offrir aux abonnés un cadre optimisé pour accéder plus facilement à l'ensemble des offres et services de Yas Togo. Elle ambitionne d'assurer une prise en charge plus rapide, un accompagnement personnalisé et une meilleure qualité de service, dans un environnement adapté aux besoins croissants des utilisateurs.

Dotée d'équipements modernes et de dispositifs destinés à fluidifier le parcours

Amou-Oblo

UN HÔPITAL MÈRE-ENFANT DE NOUVELLE GÉNÉRATION POUR TRANSFORMER L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES PLATEAUX

La commune d'Amou 2 franchit un cap décisif dans le renforcement de son système de santé avec l'inauguration officielle, le samedi 16 mai, de l'Hôpital Mère-Enfant d'Amou-Oblo, en présence du ministre de la Santé, des autorités administratives et traditionnelles, des partenaires techniques ainsi que des professionnels du secteur sanitaire. Cette nouvelle infrastructure, implantée dans la région des Plateaux, ambitionne d'améliorer significativement la prise en charge des femmes et des enfants tout en rapprochant les services spécialisés des populations locales.

Construit sur un site de 7 090 mètres carrés, dont 2 170 mètres carrés de surface bâtie, l'établissement dispose d'une capa-

une avancée majeure pour la sécurité sanitaire des populations.

Prenant la parole lors de la cérémonie, le député-maire Meyebine-Esso Gnassingbé a rappelé les difficultés auxquelles étaient confrontées les populations avant la mise en service de cette infrastructure, évoquant notamment les longs trajets effectués en situation d'urgence dans des conditions parfois précaires pour accéder à des soins appropriés. Pour l'élu local, ce nouvel hôpital représente une réponse concrète, durable et structurante aux besoins sanitaires de la commune et de ses environs, tout en saluant l'engagement des autorités togolaises ainsi que l'appui des partenaires techniques et financiers ayant permis sa réalisation.



cité d'accueil de 51 lits et de deux blocs opératoires modernes. Il est équipé pour offrir une gamme complète de services spécialisés, notamment en gynécologie-obstétrique, pédiatrie, chirurgie pédiatrique, maternité, néonatalogie, urgences, réanimation, imagerie médicale ainsi que des analyses biomédicales, renforçant ainsi l'offre de soins dans cette partie du pays.

Amou-Oblo devient ainsi un nouveau pôle sanitaire stratégique, appelé à réduire considérablement les évacuations médicales vers d'autres centres hospitaliers du pays, souvent longues et éprouvantes pour les familles vivant en milieu rural. Selon les responsables sanitaires, cette proximité des soins spécialisés constitue

Il a également exhorté le personnel médical à faire preuve de professionnalisme, de dévouement et d'humanité dans l'exercice de ses fonctions afin de garantir une prise en charge de qualité aux patients. Dans le même esprit, les populations ont été invitées à veiller à la préservation de cette infrastructure sanitaire, considérée comme un investissement majeur pour les générations futures. Pour les autorités locales, l'ouverture de l'Hôpital Mère-Enfant d'Amou-Oblo marque ainsi le début d'une nouvelle dynamique dans l'amélioration de l'accès aux soins dans la région des Plateaux et, plus largement, dans le système de santé national.



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre tarif routier afin de réduire le temps d'arrêt au péage

Ceci est un message de la **SAFER**

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier **SAFER**

- 📍 Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli)
- 📠 Lomé-Togo BP: 8646
- ☎ Tél: (+228) 22 51 88 55
- 🌐 www.safer.tg